

## **Concours national d'accès à la formation doctorale au niveau des Écoles nationales supérieures du pôle universitaire de Sidi Abdellah.**

On application des orientations de Monsieur le Ministre relatives à la prise en charge de la première promotion des étudiants du pôle universitaire de Sidi Abdellah, considérée comme une élite académique appelée à renforcer le potentiel national en matière de recherche et d'innovation, nous vous informons qu'un concours d'accès à la formation doctorale sera organisé :

- **le 09 juillet 2026** au niveau de **l'École nationale supérieure d'Intelligence Artificielle** et de **l'École nationale supérieure de Mathématiques** ;
- **le 11 juillet 2026** au niveau de **l'École nationale supérieure de Cybersécurité**.

Vous trouverez ci-joint l'arrêté d'habilitation de ces établissements dans **les filières Informatique, Mathématiques et Mathématiques appliquées**.

Il convient de rappeler que ces concours revêtent un caractère national. Conformément aux dispositions arrêtées. **Des places pédagogiques** sont réservées aux diplômés des Écoles nationales supérieures d'Intelligence Artificielle et de Mathématiques, ainsi qu'**aux candidats externes**, c'est-à-dire aux diplômés des autres établissements universitaires du territoire national remplissant les conditions d'accès requises.

À cet effet, nous vous saurions gré d'inviter les candidats potentiellement concernés à **consulter les placards publicitaires publiés sur les sites web des établissements habilités**, afin de prendre connaissance des **conditions d'éligibilité**, des **modalités de candidature et des informations relatives au concours**.

Nous vous saurions également gré d'encourager les candidats intéressés à **participer aux journées portes ouvertes organisées par les trois écoles concernées**, lesquelles constituent une opportunité privilégiée pour découvrir les offres de formation doctorale, les thématiques de recherche proposées ainsi que les perspectives académiques et scientifiques offertes par ces établissements.